

PAR COURRIEL



La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 25 mai 2020, par laquelle vous souhaitez obtenir les informations suivantes :

«1- *Tout document, correspondance, analyse ou courriel concernant l'investissement de 10 millions de dollars de votre ministère dans le projet de terminal de grains de la Coop Fédérée annoncée en juin 2018.*
(<http://www.filinformation.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2606056229>)

2- *Tout document, correspondance, analyse ou courriel concernant toute autre forme d'aide (prêt, subvention, investissement, appui, etc.) de votre ministère au projet de de terminal de grains de la Coop Fédérée.*

(...)

- *Comment le Ministère de l'Économie s'assure-t-il du respect des lois et règlements du Québec en matière d'environnement ?*
- *Un avis est-il demandé au Ministère de l'environnement du Québec à l'égard ? »*

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (la Loi sur l'accès), nous vous confirmons que le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) détient des documents en lien avec votre requête.

Vous trouverez en pièce jointe le document retracé qui peut vous être communiqué. Toutefois, nous constatons que certains documents en notre possession ne sont pas accessibles. Ainsi, nous ne divulguons pas de documents produits pour le ministre de l'Économie et de l'Innovation ainsi que ceux qui contiennent, en substance, des informations confidentielles appartenant à un tiers ou dont la divulgation serait susceptible de nuire sérieusement à ce dernier. Enfin, des documents au stade d'ébauche ou de brouillon ainsi que ceux contenant des avis produits par le Ministère ne peuvent vous être transmis. Nous appuyons notre décision en application des articles 9, 14, 23, 24, 34 et 37 de la Loi sur l'accès.

...2

Par ailleurs, des documents ne peuvent être transmis puisqu'ils appartiennent au ministère des Transports ou à Investissement Québec. Tel que prévu à l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous fournissons les coordonnées du responsable de l'accès aux documents au sein de ces organismes advenant qu'il vous soit nécessaire de communiquer avec ces derniers :

Debra Dollard
Ministère des Transports
Secrétaire générale
700, boul. René-Lévesque E., 28e étage
Québec (QC) G1R 5H1
Tél. : 418 528-6416 #23054
lai@transports.gouv.qc.ca

M^e Marc Paquet
Investissement Québec
Conseiller spécial, Mandats stratégiques
600, rue de La Gauchetière O. #1500
Montréal (QC) H3B 4L8
Tél. : 514 876-9339
Sans frais : 866 870-0437
Télec. : 514 876-9306
marc.paquet@invest-quebec.com

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez, ci-annexée, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

Marie-Claude Lajoie
Responsable de l'accès aux documents

Projet de plus de 90 M\$ dans le secteur maritime

Québec : une plaque tournante canadienne du commerce et de l'exportation de grains

Québec, le 5 juin 2018. – Le gouvernement du Québec versera une contribution financière de 30 millions de dollars à La Coop fédérée pour la construction d'un terminal maritime d'exportation de grains dans la zone industrialo-portuaire Québec-Lévis, un projet évalué à plus de 90 millions de dollars. Pour réaliser ce dernier, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation procède à un investissement de 10 millions de dollars sous forme de capitaux propres par l'entremise de Capital logistique Québec (CLQ), tandis que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accorde une somme de 20 millions de dollars sur vingt ans provenant du Programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime.

Le ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Jean D'Amour, en a fait l'annonce aujourd'hui, au nom de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, M^{me} Dominique Anglade, et du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. André Fortin.

Capital logistique Québec est doté d'une enveloppe globale de 300 millions de dollars pour la réalisation de projets économiques dans différents secteurs d'activité liés à la logistique et à l'économie maritime, comme les [pôles logistiques](#) et les [zones industrialo-portuaires](#). Dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec, dévoilée en 2015, le gouvernement a réservé 200 millions de dollars pour CLQ, lequel est administré par Investissement Québec, qui agit à titre de mandataire. À cette somme s'ajoutent 100 millions de dollars, investis par le Fonds de solidarité FTQ.

Le projet, financé majoritairement par La Coop fédérée, prévoit notamment l'acquisition de deux silos à granules, qui serviront à l'entreposage de grains, de même que la construction d'une tour pour la pesée et l'échantillonnage du grain sortant ainsi que d'une tour pour le nettoyage du grain. Ces équipements et les systèmes de convoyeur permettront une manipulation en douceur des grains, laquelle est requise par certains types de cultures comme le maïs et le soya, des secteurs à forte croissance.

Enfin, le projet permettra de donner une nouvelle vie aux infrastructures sous-utilisées de l'anse au Foulon, en plus d'élargir les possibilités de commercialisation, y compris sur les marchés d'exportation, pour les producteurs de grains et de céréales du Québec. Les nouvelles installations seront accessibles par camion, par voie ferrée, par vraquier et par navire transocéanique.

Citations :

« J'ai le privilège de piloter l'une des initiatives majeures de notre gouvernement, laquelle aura un effet dynamisant sur la relance de notre économie au cours des prochaines années : la Stratégie maritime du Québec. Je me réjouis donc du partenariat conclu avec le Fonds de solidarité FTQ afin que les sommes consacrées à Capital logistique Québec soient mises à la disposition des entreprises et des investisseurs voulant développer notre économie maritime en mettant en place de tels projets, qui s'inscrivent dans les objectifs de la Stratégie. Le projet de La Coop fédérée favorisera une plus grande diversification de culture au Québec et ouvrira la porte à de nouveaux marchés d'exportation pour les agriculteurs québécois qui utiliseront ce terminal. »

Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes

« Capital logistique Québec permet d'investir dans des projets économiques qui renforceront la position stratégique du Québec sur l'échiquier des grandes chaînes logistiques mondiales. Une fois de plus, notre gouvernement démontre qu'il est un partenaire de premier plan dans la réalisation d'importants projets maritimes structurants et mobilisateurs. »

Dominique Anglade, vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

« Le projet de La Coop fédérée répond parfaitement au Programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime, qui vise à favoriser les investissements dans les infrastructures de transport maritime des marchandises, et ce, dans un souci de compétitivité et de développement durable. »

André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

« Le port de Québec a l'avantage d'être le dernier port en eau profonde avant les Grands Lacs, lui permettant ainsi de relier efficacement le cœur industriel et agricole de l'Amérique du Nord. Le projet de La Coop fédérée favorisera une augmentation des volumes d'échanges commerciaux supplémentaires, ce qui donnera lieu à une demande accrue de biens et de services liés à l'industrie du transport maritime. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« Nous sommes heureux d'offrir aux producteurs de céréales et de grains de nouvelles possibilités pour la mise en marché de leurs récoltes. Nous sommes convaincus que ce nouveau terminal représentera un moteur de prospérité non seulement pour les familles agricoles québécoises, mais aussi pour la région de Québec. »

Ghislain Gervais, président de La Coop fédérée

« Ce projet permet au Fonds de solidarité FTQ de renouveler son partenariat avec La Coop fédérée, d'appuyer davantage le secteur agroalimentaire québécois et de soutenir le développement de Québec en tant que centre névralgique de l'exportation du grain. Il s'inscrit donc parfaitement dans les objectifs du Fonds et dans ceux poursuivis par le gouvernement du Québec lors de la création de Capital logistique Québec. »

Normand Chouinard, premier vice-président aux investissements du Fonds de solidarité FTQ

« En 2013, nous avons choisi d'investir considérablement pour nous doter d'installations à la fine pointe de la technologie. Aujourd'hui, nous sommes particulièrement fiers de mettre à profit l'expertise de QSL pour soutenir La Coop fédérée, et encore plus fiers de contribuer à l'exportation des produits et du savoir-faire québécois et au succès des agriculteurs d'ici. »

Robert Bellisle, président et chef de la direction de QSL

Faits saillants :

- La Coop fédérée, l'entreprise agroalimentaire la plus importante du Québec, constitue un acteur incontournable dans la commercialisation des grains. Elle traite plus de 2 millions de tonnes métriques de grains annuellement, ce qui représente 30 % du volume produit au Québec. Au port de Québec, les activités de la société consisteront à manutentionner, à entreposer et à transborder les grains dans des navires pour leur commercialisation et, notamment, leur exportation.
- Le Fonds de solidarité FTQ a pour mission principale de contribuer à la croissance économique du Québec en créant, en maintenant ou en sauvegardant des emplois au moyen d'investissements dans les entreprises de l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie québécoise.

- Le Programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime vise à favoriser les investissements dans les infrastructures de transport maritime des marchandises et des personnes du Québec, et ce, dans un souci de compétitivité et de développement durable. Doté d'un budget de 200 millions de dollars jusqu'en 2020, ce programme s'adresse aux entreprises, aux organismes municipaux et à tout autre organisme ayant un établissement au Québec et souhaitant investir dans les infrastructures de transport maritime.
- La Stratégie maritime constitue une initiative économique majeure pour le Québec. Elle vise une utilisation optimale et responsable du potentiel maritime québécois et comporte différentes mesures destinées à mettre en valeur le transport maritime, le tourisme et les ressources marines du territoire maritime.

Lien connexe :

- Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, inscrivez-vous au fil RSS approprié au www.economie.gouv.qc.ca/rss.

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation sur les réseaux sociaux :

- Twitter : twitter.com/economie_quebec
- Facebook : www.facebook.com/EconomieQc
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/362721>
- YouTube : www.youtube.com/user/MDEIEQuebec

– 30 –

Sources :

Véronique Michaud
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Tél. : 418 691-5650

Gabrielle Fallu
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique
Tél. : 418 691-5650

Marie-Pier Richard
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Tél. : 418 643-6980

Marie B. Deschamps
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 644-0664

Information :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Tél. : 418 691-5698, poste 4868
Cell. : 418 559-0710